

L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS



REVUE DE PRESSE SUR L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS»: À LA RECHERCHE D'ÉQUILIBRE ENTRE RITUELS ET RESPONSABILITÉS.

L'intégration des étudiants à leur nouvelle promotion devrait laisser des souvenirs impérissables constitués de moments agréables et joviaux, rythmés par les anecdotes et marqués par la cohésion du nouveau groupe en construction. Or, la recrudescence d'articles consacrés aux week-end et soirées d'intégration dans la presse ces dernières années, met en exergue la difficulté rencontrée par les organisateurs à cadrer ces événements festifs. Le manque de sécurité et le caractère inapproprié de certains lieux choisis pour le déroulement de ces intégrations, la consommation à outrance d'alcool et la mise en danger des participants à l'occasion du bizutage, sont autant de situations à risques auxquelles sont exposés les étudiants. Pour ne rien arranger, la communication choisie par les organisateurs à ces soirées est souvent inadaptée, encourageant quasi-systématiquement la consommation d'alcool, et exploitant trop souvent l'image des femmes de façon dégradante.

Bizuter n'est pas intégrer

Ainsi les organisateurs de ces moments censés être festifs confondent bien souvent intégration et bizutage au point que les dernières rentrées ont été marquées par des débordements menant au décès de certains participants : chutes fatales, noyades, comas éthyliques, sont autant de drames auxquels il faut ajouter les agressions sexuelles, brûlures, et autres humiliations vécues par les jeunes participants.

Ces situations dramatiques pourraient être évitées de bien des façons, et la première serait d'accompagner les étudiants dans l'organisation d'évènements festifs.

La recherche de l'activité la plus humiliante ou dangereuse ne devrait pas guider leur façon de concevoir l'intégration : beaucoup d'organisateur ignorent que le bizutage est un délit et que leur responsabilité est engagée en cas de bizutage.

Loi du 17 juin 1998 (Code pénal, partie législative, section 3 bis : Du bizutage)

■ Article 225-16-1

Hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif est puni de **six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende**.

■ Article 225-16-2

L'infraction définie à l'article 225-16-1 est punie d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende lorsqu'elle est commise sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de son auteur.

La loi a été complétée en juin 2016 par la création d'une infraction réprimant la discrimination dont pourrait être victime toute personne refusant le bizutage ou le dénonçant.

Il s'agit là d'une forme de discrimination à laquelle les étudiants sont exposés puisque la dernière enquête santé HEYME (juin 2019) montre que « l'intégration ou la non-intégration » à un groupe de jeunes constitue la deuxième forme de discrimination vécue par les étudiants.

Accompagner l'intégration, lutter contre les pratiques à risques

Le sujet de l'intégration mobilise les étudiants, il les intéresse, et il est possible de les accompagner dans l'organisation sans moralisation. Notre enjeu est de mobiliser les organisateurs d'intégrations en prenant en compte leurs besoins et objectifs, en y incorporant des engagements responsables et de prévention, dans une « care attitude ». Il existe des ressources pour sensibiliser les étudiants aux dangers du bizutage :

- Une fiction interactive « WEI or die » plonge l'internaute dans un week-end d'intégration qui tourne mal. Elle rend le spectateur acteur de l'orientation prise par la soirée.
- Chartes de lutte contre le bizutage avec plusieurs cosignataires
- Création d'un guide pratique d'organisation de WEI à destination des organisateurs
- Le gouvernement a créé une campagne dédiée au sujet : « #stopdangerwei » + site étudiant. gouv.fr onglet « vous conseiller et accompagner ».
- La mise en place d'un numéro d'écoute dans chaque rectorat afin de faciliter le signalement du bizutage.

Afin de poursuivre ces démarches, HEYME peut vous accompagner dans l'organisation d'évènements festifs, que ce soit en sensibilisant les responsables de BDE, d'associations étudiantes aux responsabilités, ou par le coaching ou en formant des étudiants-chargés de prévention aux risques festifs. De même nous proposons d'accompagner les étudiants dans une communication événementielle plus respectueuse et moins incitative qu'à l'accoutumée. Car cela contribue à la mauvaise presse des intégrations étudiantes, mais également des évènements festifs étudiants et aussi à la réputation des établissements d'enseignement supérieur... et c'est loin de rassurer certains étudiants, ainsi que leurs parents.

Voici une sélection de liens choisis par HEYME, permettant une vision collective élargie des problématiques relatives à l'intégration/bizutage. :

SOURCES

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/09/13/01016-20110913ARTFIG00513-neuf-parents-sur-dix-craignent-le-bizutage.php>

<https://pp.madmoizelle.com/bizutage-integration-temoignage-psychologie-226643>

<https://www.marianne.net/societe/t-aimes-ca-coquine-quand-le-bizutage-empoisonne-les-facs-francaises>

<http://www.wei-etudiant.fr/>

<https://mce.tv/fr/mon-mag-campus/campus-la-creation-dune-formation-anti-bizutage-va-voir-le-jour-a-caen-2401/>

<https://www.lavoixdunord.fr/archive/recup/region/soiree-d-integration-qui-tourne-mal-la-mort-d-un-ia15b36982n3134027>

<http://www.leparisien.fr/societe/week-ends-d-integration-la-mort-de-mon-frere-doit-servir-d-avertissement-06-10-2018-7912743.php>

<http://www.leparisien.fr/societe/bizutage-geant-a-toulouse-le-chu-transmet-le-dossier-au-procureur-18-09-2018-7893684.php>

https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/un-bizutage-qui-tourne-mal-a-dauphine_1677989.html

https://www.larep.fr/orleans/education/2017/09/13/des-eleves-contraints-de-se-denuder-au-cours-d-un-bizutage_1254831.html

<https://www.bfmtv.com/police-justice/angers-des-etudiants-brules-lors-d-un-rituel-d-integration-1331590.html>

https://etudiant.lefigaro.fr/article/ces-journees-d-integration-qui-finissent-mal_880166ce-a74c-11e7-8269-811617cc40e3/

<https://etudiant.lefigaro.fr/vie-etudiante/news/detail/article/bizutage-ou-journees-d-integration-21475/>

Sites gouvernementaux :

<http://www.etudiant.gouv.fr/cid133925/stop-au-danger-dans-les-week-ends-d-integration.html>